

# CONSEIL MUNICIPAL

## du 16 novembre 2015.

### PROCES VERBAL

L'an deux mil quinze le seize du mois de Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal convoqué le neuf Novembre deux mil quinze par Monsieur le Maire en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Dominique CLAVERIE, Maire.

Etaient présents : Dominique CLAVERIE, Monique POLSTER, Jean-Pierre GAILLAUD, Cécile MALLET, Alain SIDAOU, Bénédicte DELAVALD, Nadine JOLIVET, Sylvie WENDLING, Cécile BART, Katell TOUBOULIC, Daniel CARON, Elodie POUVREAU, Grégory HOLTON, Micheline ROUZIER-TOUSSAIN, Richard JAZE, Danièle BERRUYER, Christine BUORO, Julien MONTEIL, Jean- Marie BROSSIER, Maria SAURA.

Absents excusés : Laurent HALIN (pouvoir à Alain SIDAOU), Philippe LACOSTE (pouvoir à Monique POLSTER), Matthieu BLONDLOT (pouvoir à Dominique CLAVERIE).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 23, il a été conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Madame Elodie POUVREAU ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Le compte rendu de la séance du 15 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.**

### COMPTE RENDU

Rajout à l'ordre du jour :

- Nomination d'un Conseiller Communautaire
- Implantation de bornes de recharges électriques

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 23

#### **1 / Règlements intérieurs ALSH et Restauration :**

Sur proposition des membres de la Commission Jeunesse/Education réunis le 9 novembre, les règlements intérieurs ALSH et Restauration scolaire doivent être modifiés. A la requête de Julien MONTEIL ce point est reporté à une séance ultérieure.

## **2 / Consultation contrats d'assurances de la commune 2016-2018 (procédure MAPA) :**

La Commune doit procéder à une consultation pour le renouvellement des contrats d'assurance de la Commune de Martillac (2016-2018).

Elle est composée de 2 lots.

Lot 1 :

- Assurance Biens communaux et Risques annexes
- Assurance des Automobiles et auto-mission
- Assurance Responsabilité Civile
- Assurance de Protection Juridique (agents, élus et Commune)

Lot 2 :

- Assurance du Personnel CNRACL
- Assurance du Personnel IRCANTEC

Avec comme critères d'évaluation : les honoraires (75%), la valeur technique de l'offre (25%), c'est-à-dire l'étendue des garanties (montant et définition), le respect des franchises.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 23

## **3 / Mise à jour de la Commission communale Equipements/Travaux /Aménagement :**

Suite à la démission de Madame Katell TOUBOULIC au sein de la Commission, il convient de pourvoir à son remplacement. Daniel CARON et Cécile MALLET sont nommés.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 23

## **4 / Equipements du Pôle Culturel : demandes de subventions départementales :**

La Commune doit équiper le Pôle Culturel en matériel et mobilier. Pour la Bibliothèque il s'agit de mobilier et de matériel multimédia ( 4 PC portables + antivirus, 3 tablettes, 1 vidéoprojecteur, 1 écran blanc rétractable, 2 baladeurs MP3/MP4, 1 platine CD Denon, 1 casque sans fil, 1 TV HD led, 1 console de jeux et manettes + wifi + sécurisation des postes informatiques + installation des bornes wifi, mobilier pour CD, mobilier pour TV et mobilier pour espace multimédia) pour un coût total HT de 11 254,26 € et pour la salle de Spectacles (rideaux, éclairages de scènes, sonorisation, écran rétractable et vidéo projection) pour un coût HT de 29 166,67 €.

Pour la Bibliothèque, le multimédia (et mobilier multimédia) est subventionné à hauteur de 25% du montant HT soit une aide de 3 346,57 €.

Pour la salle de Spectacles le matériel scénique (rideaux, éclairage, sonorisation)

peut être aidé à hauteur de 30% du montant HT soit une aide de 8 673,00€.

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 23

### **5/ Nomination d'un Conseiller Communautaire :**

Suite à la démission de M. MERCADIE, il s'agit de valider son remplacement par M. BROSSIER en qualité de Conseiller Communautaire.

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 23

### **6/ Implantation de bornes de recharges électriques (Technopole) :**

Considérant que la Communauté de Communes de Montesquieu souhaite procéder à l'implantation de 2 bornes de recharges électriques sur le site de la Technopole, dont elle assurera les frais d'investissement liés à l'implantation, ainsi que les frais de fonctionnement liés à leur fonctionnement directement au SDEEG, le Conseil Municipal approuve cette installation et l'autorise à occuper le domaine public le lui permettant.

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 23

### **Questions diverses / Informations diverses :**

- Retrait de délégation à Katell TOUBOULIC.
  
- Projet de « La Haille » : Monique POLSTER explique que le projet en cours comprend 3 entités dont 1 résidence seniors Village Automnal de 40 logements (T2 + T3), de 9 maisons primo accédants et de 10 terrains à bâtir. La volonté d'avoir un projet social étant respectée.
  
- Agence Postale : Monsieur le Maire explique que la Poste se désengage complètement et veut réduire à 12 h par semaine son accueil au public sur Martillac, et à terme se retirer complètement.
  
- Pôle culturel / Salles : une réflexion sur les futurs noms est lancée.
  
- SIAEP : rapport d'activités 2014.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 05.**